

Activités partisanes

Benyounès invite l'opposition à faire preuve «d'esprit de responsabilité»

Page 3

Menasra, président du Front du changement à Boumerdès

«Le dialogue entre tous les acteurs pour sortir le pays de la crise»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3448 - Dimanche 28 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Session extraordinaire convoquée par le wali de Béjaïa

Tous les scénarios pour l'APW sont possibles

Page 4

Début hier du Forum économique algéro-tchadien à Alger

Les opportunités d'affaires dans l'agroalimentaire au menu

Page 4

Conflits à la Janus en cette fin d'année

Par Mohamed Habili

Si pour le monde arabe, c'est évidemment l'apparition de Daech, mais davantage encore la proclamation du califat sur les territoires syriens et irakiens conquis par lui dès le milieu de 2014, qui fait peser la plus grande menace sur sa sécurité, pour l'Europe et le reste du monde, c'est la crise ukrainienne qui en s'aggravant est susceptible de mettre en danger une paix remontant à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce n'est pas exagérer de dire que le monde arabe est en guerre, cette situation découlant non pas certes d'une agression extérieure, mais de soulèvements populaires sur des revendications à l'origine purement démocratiques. Au moment où elle éclatait la crise ukrainienne a d'ailleurs paru une réplique, certes lointaine, du printemps arabe. Il faut dire qu'il ne se produisait pas alors de protestation d'une certaine ampleur sans qu'elle soit appréhendée à travers ce prisme. C'est ainsi qu'on a parlé de printemps ukrainien, comme on avait parlé de printemps espagnol, ou américain, avec les occupations de rues en rapport avec la crise économique mondiale. Mais on ne peut dire que l'Europe soit elle aussi en guerre au motif qu'il s'en déroule tout de même une à la frontière orientale de l'Ukraine. Il se peut bien pourtant qu'on soit fondé à le dire, et dès l'année qui vient. Ce ne sont pas les images d'avant-hier montrant un échange de prisonniers entre Ukrainiens et séparatistes ukrainiens qui s'inscrivent en faux contre ce pronostic.

Suite en page 3

Le nouveau visage du grand banditisme

Trafics en hausse de drogue, d'argent, d'or...



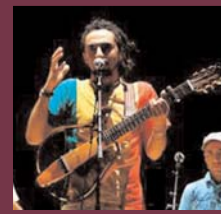
Nul ne peut nier aujourd'hui que le crime organisé porte atteinte d'une manière gravissime à l'ensemble des secteurs d'activités. En quelques années, l'Algérie a basculé dans une ère d'insécurité totale, de trafics multiples et divers. Une hausse inquiétante du trafic d'argent, de drogue, de carburant... et la liste est longue.

Lire page 2

Tizi Ouzou/ Alain Dieulangard, Charlie Deckers, Jean Chevillard et Christian Chessel

Il y a 20 ans, les quatre pères blancs étaient assassinés...

Page 24



Salle Ibn Khaldoun

Djmawi Africa pour célébrer le nouvel an

Page 13

Le nouveau visage du grand banditisme

Trafics en hausse de drogue, d'argent, d'or...

■ Nul ne peut nier aujourd'hui que le crime organisé porte atteinte d'une manière gravissime à l'ensemble des secteurs d'activités. En quelques années, l'Algérie a basculé dans une ère d'insécurité totale, de trafics multiples et divers. Une hausse inquiétante du trafic d'argent, de drogue, de carburant ... et la liste est longue.

Par Meriem Benchaouia

Le grand banditisme ne finit pas d'écumer les différentes parties du pays, au grand dam des populations et même des services de sécurité, tous corps confondus. En effet, le fléau inquiète de plus en plus. Le banditisme et le trafic en général ont avec le temps pris des formes diverses. Fini le temps des petits voleurs et des saisies de petites quantités de cannabis, les auteurs de nos jours opèrent par groupe ou en réseaux, ce qui les rend plus dangereux.

Nul ne peut nier aujourd'hui que le crime organisé porte atteinte d'une manière gravissime à l'ensemble des secteurs d'activités. En quelques années, l'Algérie a basculé dans une ère d'insécurité totale, de trafics multiples et divers. Une hausse inquiétante du trafic d'argent, de drogue, de carburant ... et la liste est longue. C'est dire que toutes ces filières de contrebande causent assurément un lourd préjudice non seulement au Trésor public mais aussi un manque à gagner considérable en matière de biens pour la collectivité. Plus grave encore, le banditisme entraîne aussi dans son sillage tout ce qu'il y a de plus dangereux et de destructeur pour la société, à savoir le trafic de drogue et le trafic d'argent. Ainsi, le transfert illégal de capitaux a aussi pris une ampleur importante ces dernières années, en dépit de la politique très stricte, appliquée par les

autorités. L'Algérie a pris des mesures pour contrer ce phénomène et participe activement à la mise en place d'un mécanisme de lutte à l'échelle africaine. Cette politique restrictive a pour objectif de lutter contre la fuite de capitaux et le blanchiment d'argent. En témoigne à juste titre, l'importante prise faite par les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du groupement de la wilaya de Bouira. Un total de 1 179 880 euros, 300 000 dollars, 195 550 DA et 9 lingots d'or pur, 24 carats (15,258 kg). Par ailleurs, Un réseau spécialisé dans les transferts illégaux de capitaux vers l'étranger et dans le trafic d'or a été démantelé par les éléments de la Gendarmerie nationale. Ce réseau a été démantelé à la suite de l'interpellation, après enquête par les gendarmes de la brigade territoriale d'El Adjiba (W. Bouira), des nommés H.I et A.A originaires de Bir El Ater (Tébessa) à bord de deux véhicules. S'agissant du trafic de la drogue, celui-ci s'est propagé à travers tout le pays à une vitesse fulgurante à tel point que cette calamité est aujourd'hui insaisissable. Pour preuve, la quantité de drogue saisie en deux jours par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la Sûreté des wilayas de Sidi Bel-Abbès, de Mascara et de Tlemcen. Plus de 18 quintaux de drogue ont été saisis à Tlemcen en l'espace de 24 heures dans deux opérations distinctes menées par les services de la



Ph/D. R.

Sûreté de wilaya. La première opération menée par la brigade de la police judiciaire de la daïra de Nedroma a permis la saisie de 6 quintaux et 70 kilogrammes de drogue, tandis que la seconde, effectuée par les services régionaux de la lutte contre la commercialisation illégale des drogues et les stupéfiants, relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, a permis la saisie de 12 qx de cette marchandise prohibée, selon le communiqué. Les mêmes services de sécurité ont signalé la quantité «importante» de drogue qui allait être écoulee notamment avec l'approche de la fête de fin d'année. A Sidi Bel-

Abbès, plus de trois quintaux de kif traité ont été saisis par les services spécialisés de la Sûreté de wilaya, a-t-on appris, hier, auprès de cette dernière. Sur la base d'investigations poussées de la brigade de lutte contre les stupéfiants, une enquête ayant duré 15 jours a permis la découverte de près de 3 quintaux de kif dissimulés dans des caisses, dans un endroit «aménagé» dans l'oued de Rajm Dammouche, une commune relevant de la daïra de Ras El Ma, selon la même source. La découverte de la marchandise prohibée est intervenue au moment où les trafiquants s'apprêtaient à la trans-

porter vers un autre lieu inconnu, avant de l'abandonner et prendre la fuite, a indiqué la même source, qui signale que trois auteurs présumés, originaires de la wilaya, seraient impliqués dans cette affaire. A Mascara, une quantité de 1,5 kg de kif traité a été saisie jeudi après-midi par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya. Deux individus, mis en cause dans cette affaire, ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara qui les a placés en détention préventive, selon la même source. M. B.

Début hier du Forum économique algéro-tchadien à Alger

Les opportunités d'affaires dans l'agroalimentaire au menu

Les travaux du Forum économique algéro-tchadien devaient débiter hier à Alger en présence du président tchadien Idriss Deby, en visite d'Etat en Algérie. La rencontre est axée notamment sur les opportunités d'affaires dans le domaine agroalimentaire. Le président de la République du Tchad, Idriss Deby Itno, est arrivé hier à Alger, dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours, à l'invitation de son homologue, Abdelaziz Bouteflika. Le président tchadien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et des membres du gouvernement. Cette visite marque la volonté de l'Algérie et du Tchad de renforcer leurs relations traditionnelles de fraternité, d'amitié, de solidarité et de coopération, au bénéfice de leurs deux peuples. Les entretiens prévus entre les deux chefs d'Etat leur permettront notamment d'analyser plusieurs questions d'intérêt commun sur la



Idriss Deby, président de la République du Tchad

scène internationale, notamment en Afrique. Ces entretiens devaient être également une occasion pour les deux parties d'accroître la conjugaison de leurs efforts avec ceux d'autres pays de la sous-région, au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'espace sahé-

saharien, notamment au Mali et en Libye. Les travaux du Forum économique devaient débiter hier à l'hôtel Sheraton d'Alger, en présence du président tchadien Idriss Deby. Les organisations patronales ont été conviées à assister à la rencontre en vue de nouer des contacts avec leurs

homologues tchadiens. Selon les informations fournies à la presse par l'ambassade du Tchad en Algérie, l'économie du Tchad repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat, l'hydrocarbure et l'industrie. «La production et l'exportation signifi-

cative de pétrole qui a commencé en 2002 a contribué énormément à moderniser ce pays dans tous les domaines.» L'agriculture, l'élevage et la pêche occupent plus de 80% de la population active, pour plus de 22,6% du PIB. Les principales cultures vivrières du Tchad sont le sorgho, le mil et l'arachide. Le coton, la canne à sucre, la gomme arabique et le tabac sont également cultivés en vue de l'exportation. Avec un sous-sol qui regorge d'immenses ressources naturelles, dont l'or, le pétrole, l'uranium, le fer, le zinc, le ciment. Il convient de souligner par ailleurs la contradiction des positions des deux pays par rapport à l'intervention étrangère en Libye. Contrairement à l'Algérie qui est contre une intervention étrangère en Libye, le Tchad figure parmi les cinq pays ayant appelé l'ONU à mettre en place une force internationale «pour neutraliser les groupes armés» en Libye, à l'issue d'un Sommet tenu récemment à Nouakchott.

Yasmine Ayadi

Activités partisanes

Benyounès invite l'opposition à faire preuve «d'esprit de responsabilité»

■ Benyounès qui animait un meeting populaire à la salle de cinéma de la localité d'El Aouinet, en présence de militants de son parti et d'un public nombreux, a souligné que «même s'il était du droit de l'opposition de critiquer pour accéder au pouvoir, cela ne peut se faire que par le biais des élections qui auront lieu en 2019».

Ph/D. R.



Par Louafi T.

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a invité, samedi à El Aouinet (Tébessa), l'opposition algérienne à «faire preuve d'esprit de responsabilité au service du pays et des citoyens».

Benyounès qui animait un meeting populaire à la salle de cinéma de la localité d'El Aouinet, en présence de militants de son parti et d'un public nombreux, a souligné que «même s'il était du droit de l'opposition de critiquer pour accéder au pouvoir, cela ne peut se faire que par le biais des élections qui auront lieu en 2019».

Le secrétaire général du MPA a également affirmé que le «peuple algérien a élu Abdelaziz Bouteflika qui a posé les fondements de la paix, de la quiétude et de la stabilité qui représentent des acquis à préserver si nous voulons construire une Algérie forte». Pour Benyounès, «il ne peut y avoir de politique sociale ni de politique économique sans

la paix». Poursuivant dans le même ordre d'idées, le SG du MPA a considéré que le peuple algérien «ne s'est pas trompé en renouvelant la confiance à son président qui gère les affaires de l'Algérie, armé de raison et d'une expérience exceptionnellement riche et longue».

L'orateur, évoquant ensuite, sans les nommer, «les demandes» de «ceux qui ont été touchés par la charte de la paix et de la réconciliation nationale», a estimé qu'il était «impossible de revenir aux années 1990, marquées par la braise et le sang». Il a appelé ces «parties» à «cesser de faire dans la menace, parce que le peuple algérien a résisté, résiste et continuera de résister».

Le SG du MPA a également évoqué le volet économique de l'actualité, abordant dans ce contexte la question de la chute des prix du pétrole et ses retombées sur la situation économique du pays. Il a souligné qu'il était «impossible», comme l'a affirmé le président de la République, que l'Algérie abandonne sa politique sociale et le soutien des prix.

L'Etat maintient son programme d'investissements pour le logement et la santé, même si d'autres investissements non prioritaires seront «différés pour les mois à venir», a encore indiqué Benyounès.

L. T./APS

Menasra , président du Front du changement à Boumerdès

«Le dialogue entre tous les acteurs pour sortir le pays de la crise»

Le parti du Front du changement organise le deuxième congrès des jeunes du parti. Pour cette réunion entre cette population, près de 600 délégués émanant de toutes les wilayas du pays participent à ce colloque rehaussé par des invités de militants de pays arabes et islamiques, entre autres, Tunisie, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan, Irak, Palestine et Turquie. Cette manifestation, deuxième du genre au profit de la population juvénile, ayant pour thème la pensée islamique modérée, la préparation future de la nouvelle génération qui consiste en l'orientation des jeunes dans la vie politique et la formation de la personnalité du jeune musulman. Cette initiative entre dans le programme du parti qui est intervenu après le premier congrès de décembre 2013. Dans son intervention d'ouverture, le président du parti a indiqué que notre pays dispose de jeunes talentueux qui ne demandent qu'une simple prise en charge. Au cours de son discours, il a évoqué le consensus que de nombreux partis y ont adhéré. Pour lui, le dialogue et le débat politique démocratique entre toutes les formations politiques et politiciens, y compris le pouvoir en place est l'unique alternative pour sortir le pays de la crise.

A l'issue de ce congrès, de nombreux participants sont intervenus devant une pléiade de jeunes étudiants et militants du parti. Des interventions pleines d'émotions pour ne



Ph/D. R.

citer que du Libyen Abou Bakr Larbi qui a relaté la situation actuelle que subit le pays après la chute de l'ancien régime et aussi celle du Palestinien Oussama Hamdane, membre du Mouvement Hamas, qui a relaté l'invasion sioniste et l'agression envers la population locale de la bande à Ghaza. Laquelle a soulevé les jeunes par des chants patriotique «Palestine Palestinienne» «Palestine notre patrie». Pour Kamal Nabi, représentant du parti d'Ennahda de Tunisie, celui-ci a rappelé la révolution qui a contraint

le départ du président déchu Benali et l'ouverture d'un consensus démocratique de près de 4 ans de lutte avant d'élire le nouveau président. Cette réunion de deux jours, qui se tient au complexe touristique Adim à Zemmouri El Bahri et qui offre toutes les commodités pour accueillir une population aussi importante que celle du Front du changement, a permis aux participants de s'exprimer et débattre d'une manière démocratique l'avenir prometteur de leur nation.

A. Kichni

LA QUESTION DU JOUR

Conflits à la Janus en cette fin d'année

Suite de la page une

Le fait aussi que le Parlement de Kiev ait voté l'abandon de la neutralité de l'Ukraine dans tout conflit impliquant la Russie et les pays occidentaux non plus ne renforce pas la paix ni en Europe ni dans le monde, mais tout au contraire la fragilise. De sorte qu'il ne faille plus parler de crise ukrainienne mais de guerre en Ukraine. Cette guerre est certes une guerre civile. Cependant elle n'est pas que cela, de même que les conflits armés qu'on voit en Syrie et en Irak ne se réduisent pas à de simples guerres civiles. Tous ces conflits ont ceci de commun qu'ils comportent deux dimensions également marquées : une qui est nationale et une deuxième qui est régionale, ou plus exactement internationale. Tels des Janus ils présentent deux aspects, deux visages : l'un tourné vers l'intérieur et l'autre vers l'extérieur. C'est la raison pour laquelle ils n'ont pas de solutions qui soient purement internes, c'est-à-dire impliquant les seules parties prenantes nationales. La solution politique à la crise syrienne, à laquelle travaille d'arrachepied l'émissaire onusien, en réalisant d'ailleurs, à ce qu'il semble en tout cas, quelque progrès en ce sens, ne mettra pas fin aux violences même dans le cas où elle reçoit l'appui de tous les Syriens. Car l'un des principaux protagonistes de cette crise, à savoir l'Etat islamique, encore qu'il ne soit pas le seul dans son cas, n'en voudra pas de toute façon, les objectifs qu'il poursuit quant à lui, aussi eschatologiques que politiques, dépassant de loin le cadre syrien. Or en Irak non plus, il n'existe pas de solution purement irakienne. Certes en l'occurrence ce ne sont pas les Irakiens qui sont en guerre les uns contre les autres. Il n'existe pas de groupe irakien en rébellion ouverte contre Baghdad. Pourtant la dimension interne du conflit n'échappe à personne. Le changement de gouvernement, dont les Etats-Unis avaient fait dépendre leur aide dans la guerre contre Daech, avait justement pour but de favoriser la solution politique. Mieux, il en faisait partie. Si bien qu'on est fondé à assimiler les deux situations irakienne et syrienne. Il se trouve que dans le conflit ukrainien, c'est cette même dualité qui rend inenvisageable une solution purement ukrainienne.

M. H.

Session extraordinaire convoquée par le wali de Béjaïa

Tous les scénarios pour l'APW sont possibles

■ La crise qui secoue l'Assemblée populaire de wilaya à Béjaïa, depuis maintenant plus de deux semaines, risque de durer comme elle peut sonner le glas de l'opposition qui pourrait perdre la bataille ou carrément la guerre dès aujourd'hui.

Par Hocine Cherfa

Selon des informations recueillies hier auprès de certains membres de la coalition, lors de la session extraordinaire convoquée aujourd'hui par le wali, qui s'est basé sur les articles 15, 16, 17, 165 et 168 de la loi n°12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya pour faire adopter le budget primitif 2015 de la wilaya avant la fin de l'année en cours, l'opposition, qui semble plus que jamais forte avec ses 22 élus, va faire valoir son droit d'ajouter à l'ordre du jour le point lié au fonctionnement, particulièrement au remaniement des commissions et de l'exécutif conformément au règlement intérieur type de l'APW, notamment les articles 1 et 9 du décret du 26 juin 2013. Elle compte également faire valoir l'article 43 du code de la wilaya lié à l'abandon de mandats et les absences des membres des commissions et de leurs présidents qui sont déclarés exclus en cas de trois absences par année aux sessions tenues. Dans le cas contraire, l'APW ira droit vers le blocage, comme nous l'a affirmé hier le chef du groupe RCD à l'APW, Mouloud Debboub. Il a rappelé le retrait d'approbation signé par les 24 élus sur 43 que compte l'APW le 8 décembre dernier, dans le cas où la majorité reste solidaire et le groupe du FFS sera absent, comme n'ont pas cessé de faire courir les rumeurs depuis jeudi dernier. Cependant, un autre scénario est en passe de se dessiner. Selon des informations obtenues chez un représentant d'un parti politique à Béjaïa, au moins un élément de la coalition pourrait se désolidariser de celle-ci. Dans ce cas précis, le FFS n'aura pas besoin de boycotter la session convoquée par le wali car il pourra renverser la vapeur aujourd'hui et mettre fin à la crise avec le vote du budget et le refus de revoir le fonctionnement de l'Assemblée. Mais par crainte et manque de



confiance, le FFS pourrait boycotter la session d'aujourd'hui et attendre, en se référant à l'article 15 de la même loi, celle convoquée pour dimanche 4 janvier où, certainement, tous les élus du parti seront présents y compris celui qui se trouve

hors du territoire national. Chose que craint d'ailleurs la coalition. «Le président et son groupe veulent gagner du temps et misent sur l'explosion de l'alliance, notamment par les pressions subies sur des élus notamment par les dirigeants de leurs par-

tis», nous dit un membre de la nouvelle «majorité». Enfin, tous les scénarios sont possibles maintenant. Une source très proche du président de l'APW nous a confié hier que «le groupe du FFS sera bel et bien présent aujourd'hui mais il ne cédera

rien». Ainsi, la crise peut durer dans le temps comme elle peut connaître son épilogue demain ou la semaine prochaine. En attendant, tout le monde a aujourd'hui les yeux rivés sur l'APW.

H. C.

Solidarité

2014, année de l'accompagnement des catégories sociales vulnérables

L'année 2014 a été marquée par l'adoption de plusieurs mesures pertinentes au profit des catégories sociales vulnérables en vue d'améliorer leur situation et de garantir leur insertion au sein de la société, dans le cadre de la politique d'Etat visant à lutter contre la marginalisation et l'exclusion. Les autorités publiques ont adopté plusieurs mesures favorisant l'insertion socioprofessionnelle des personnes aux besoins spécifiques. A cet effet, le gouvernement a pris une décision faisant obligation aux entreprises de consacrer 1% de l'ensemble de leurs postes d'emploi aux personnes handicapées, en application du décret exécutif sur l'emploi promulgué dans le cadre de la loi sur la protection des personnes handicapées de 2002. Les entreprises qui contreviennent aux dispositions de ce décret devront verser une taxe au fonds de solidarité nationale, qui finance des programmes et des projets en faveur de cette catégorie. Le ministère de la Solidarité nationale avait lancé en 2014 une opération d'assainissement et d'actualisation des listes des bénéficiaires de la carte du handicapé, en vue d'améliorer la qualité des prestations sociales et d'améliorer l'accompagnement de cette catégorie. La carte du handicapé est un document permettant de bénéficier de prestations en nature et en espèce, consacrées par la loi en vigueur au profit de la catégorie des handicapés. Elle détermine en outre la nature et le degré du handicap. Une enquête sur la catégorie des handicapés a été lancée en Algérie ayant englobé 37 000 familles, afin d'améliorer les programmes d'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées et de prodiguer des prestations variées, à travers le territoire national, tout en confortant les méca-

nismes de financement des aides octroyées à cette catégorie. Concernant les structures relevant du secteur de la solidarité nationale spécialisées dans la prise en charge des enfants handicapés mentaux, moteurs, non-voyants, sourds-muets ou souffrant d'insuffisance respiratoire, leur nombre s'élève à 215 établissements auxquels le ministère a alloué un budget de fonctionnement de près de 14 milliards de dinars. En outre 13 373 employés, dont 5 317 encadreurs pédagogiques ont été mobilisés pour la prise en charge de 19 881 enfants et adolescents handicapés. Le ministère a également élaboré un projet pour augmenter l'aide destinée aux personnes handicapées et aux familles à faible revenu composées d'un ou de plusieurs enfants handicapés à 100%, outre la garantie de la couverture sociale des prestations sanitaires, des médicaments et de l'acquisition de matériels et d'appareils pour personnes handicapées.

Des mesures efficaces pour améliorer la situation des personnes âgées en difficulté

Pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en difficulté, l'Etat a pris plusieurs mesures, dans le cadre de l'application de la loi sur la protection de cette catégorie à travers l'élaboration de plusieurs projets de décrets exécutifs. Il s'agit du décret exécutif portant octroi d'une aide sociale et/ou d'une allocation financière au profit des personnes âgées en difficulté, en vertu des articles 7 et 24 de la loi sur la protection des personnes âgées du 29 décembre 2010. Conformément à l'article 24 de la loi sus citée, toute personne âgée en difficul-

té et/ou sans attaches familiales dont le niveau des ressources est insuffisant ouvre droit à une aide sociale et/ou à une allocation financière qui ne doit pas être inférieure à deux tiers du salaire national minimum garanti (SNMG). L'article 7 prévoit que les descendants en charge des personnes âgées qui ne disposent pas de moyens matériels et financiers suffisants pour prendre en charge leurs ascendants bénéficient d'une aide de l'Etat. Ce décret compte parmi trois projets de décrets exécutifs inscrits dans le cadre de la loi sur la protection des personnes âgées, qui seront enrichis par le secrétariat général du gouvernement en vue de leur mise en œuvre prochaine. Le programme sur la promotion de la situation des personnes âgées est une mesure qui vise à améliorer l'accueil réservé à cette catégorie au niveau des établissements spécialisés, notamment pour bénéficier de cures thermales et de programmes de loisirs et culturels, dans le cadre de leur réinsertion sociale. Par ailleurs, le secteur de la solidarité nationale a consolidé son partenariat avec les autres secteurs en 2014, notamment celui de la formation, de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de la justice, en vue de relancer les mesures et les moyens mis en place par l'Etat pour l'insertion des catégories sociales en difficulté dont les personnes handicapées, les mineurs et les femmes victimes de violence. Les associations à caractère social sont un partenaire social important dans la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à prendre en charge les catégories sociales vulnérables et un trait d'union qui contribue à la réussite de la politique de la solidarité nationale.

Hasène Gh./APS

Accidents de la circulation 15 morts durant les dernières 48h

QUINZE personnes ont trouvé la mort et dix-neuf autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec deux morts et un blessé suite à une collision entre un véhicule léger et un camion sur la RN 01 au niveau de Guelat Setal, dans la commune de Bouira Lahdeb, précise la même source.

R. N.

Produits à base de palmier dattier

Indices prometteurs pour l'émergence d'une filière

■ Les participants au 4e Salon national des dérivés du palmier dattier, clôturé samedi à Biskra, ont unanimement fait part d'indices «prometteurs» pour l'émergence d'une filière à part entière vouée aux produits artisanaux à base de dérivés du *Phoenix dactylifera* (nom scientifique du palmer dattier).

Par Younés D.

Selon les professionnels présents au salon, la gamme de produits très diversifiés exposée est «édifiante quant aux immenses possibilités offertes par les activités séculaires nées autour des dérivés du palmier dattier».

Pour Sadek Henna, artisan exerçant à Sidi Okba, «le fait de donner le caractère d'objet d'art, voire d'œuvre d'art, à des produits artisanaux généralement délaissés assurera leur valorisation et leur donnera une nouvelle vie».

L'accompagnement des artisans «à travers la mise en place d'un système de production locale

(SPL) basé sur une stratégie de promotion des entreprises artisanales, a encouragé nombre d'entre eux à développer leurs activités», a souligné le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Youcef El Abdi.

Le salon, qui a réuni une centaine d'artisans, a démontré que les exploitants des dérivés du dattier n'étaient pas exclusivement concentrés dans le grand sud du pays et qu'un nombre non négligeable activait effectivement dans des wilayas du nord, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhakim Yahia, qui a estimé que ce fait «représente en soi une aubaine pour ce créneau de l'artisanat traditionnel dont le développement futur est garanti».

Un développement appelé à s'installer dans la durée, d'autant qu'il existe un important patrimoine phœnicicole qui met à l'abri les artisans de tout risque de pénurie de matières premières».

Palmes, tronc de palmier, dattes et noyaux de dattes sont autant de dérivés du palmier dattier qui servent de matière de base pour la fabrication de multiples produits comme des couffins, des cordes, des vases, des bancs, du miel, du vinaigre ou encore de la farine, a expliqué Kaïs Khemar, un artisan de Biskra.

Le Salon des dérivés du palmier dattier, organisé par la CAM et la direction du tourisme et de l'artisanat, a attiré un public nombreux durant toute une semaine.

Y. D./APS

Infrastructures portuaires Djibouti investira plus de 9 milliards USD

DJIBOUTI va investir plus de 9 milliards USD d'ici trois ans dans les infrastructures portuaires et activités connexe, a annoncé la presse locale citant le président des Autorités des Ports et des Zones franches de Djibouti, Aboubaker Omar Hadi. «Nous investirons 9,803 milliards de dollars américains dans les trois prochaines années pour renforcer la compétitivité de notre pays en tant que hub de transbordement et plateforme de redistribution des produits et matières premières entre l'Afrique de l'Est et le reste du monde», a-t-il fait savoir dans une déclaration publiée vendredi dans le quotidien djiboutien «La Nation». Selon lui, Djibouti, qui est située sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde avec 90 navires qui transitent chaque jour, compte exploiter au maximum sa position stratégique en donnant la priorité à la synergie entre le transport terrestre, maritime et aérien, pour libérer le potentiel économique de l'Afrique.

K. L.



Rencontre

La corrélation entre l'environnement et le développement soulignée

L'étroite corrélation entre l'environnement et le développement a été mise en exergue, hier à Constantine, à l'ouverture d'un séminaire national de deux jours organisé au Centre national de formation des personnels pour handicapés (CNFPH).

Abdelmadjid Sebih, président de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE), structure organisatrice de cette rencontre en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports, a souligné «l'importance de développer un équilibre de causes à effets entre l'environnement et le développement, questions stratégiques dans la vie d'une société».

Toujours renforcé par l'économie américaine L'euro se replie face au dollar

L'EURO CONTINUAIT vendredi à perdre du terrain face au dollar, qui bénéficiait toujours de la confiance des cambistes dans la solidité de l'économie américaine, dans des échanges réduits au lendemain de Noël. Vers 22h00 GMT (23h00 à Paris), la monnaie unique européenne valait 1,2179 dollar, contre 1,2202 dollar mercredi à la même heure, le marché étant resté fermé pour Noël.

La devise européenne reculait aussi légèrement face à la monnaie japonaise, à 146,59 yens contre 146,97 yens mardi soir. Le dollar baissait face à la devise japonaise, à 120,37 yens contre 120,44 yens auparavant. Alors que la plupart des centres d'affaires mondiaux étaient fermés au lendemain de Noël, le dollar continuait sur la lancée de sa forte hausse de mardi, qui a suivi l'annonce d'un bond de la croissance de l'économie des États-Unis au troisième trimestre à 5%.

R. E.

La nature de cette relation gagnerait à être «entretenu, renforcée et respectée dans toute action de développement d'envergure locale, régionale ou nationale», a considéré de son côté la présidente de la Fédération nationale pour la protection de la nature et de l'environnement (FNPNE), Fatima Zerouati, au cours de ce séminaire organisé dans le cadre de

la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Intervenant devant un parterre d'universitaires et de représentants du mouvement associatif versé dans les questions de l'environnement, venus d'une vingtaine de wilayas, la conférencière rappelant «le profond impact du développement sur l'environnement», a exhorté les parties

concernées à «susciter le respect du milieu naturel».

Le rôle des Clubs verts dans le développement était au centre des travaux de la première journée de cette rencontre qui prévoit également l'organisation d'ateliers de travail, des expositions et des visites touristiques à travers la wilaya de Constantine.

Hatem O.

Prix à New York

Le pétrole finit en baisse à 54,73 dollars le baril

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février a cédé 1,11 dollar sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 54,73 dollars, vendredi, au lendemain d'une séance de clôture pour Noël. «Le marché reste sous pression après les chiffres publiés mercredi par le département de l'Energie, qui montraient une hausse globale des stocks de brut et de produits à base de pétrole aux Etats-Unis», a commenté Andy Lipow de Lipow Oil

Associates. Les stocks américains de pétrole brut ont en effet enregistré une hausse inattendue la semaine dernière, de même que ceux de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage). Les réserves d'essence ont, elles aussi augmenté plus que prévu. «Comme les investisseurs ne s'attendent pas à ce que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prenne une décision quelconque pour réduire sa production, et comme l'offre américaine devrait

continuer à augmenter l'an prochain, même si des compagnies réduisent leurs budgets, le marché va continuer à s'orienter à la baisse», a prévu Andy Lipow. Depuis la mi-décembre, les cours du baril de brut, qui ont chuté de près de moitié depuis mi-juin, changent de direction presque chaque jour même s'ils ont enregistré vendredi leur deuxième séance consécutive de baisse.

APS

Crise des subprimes

La justice américaine vise Crédit Suisse

La banque Crédit Suisse pourra être poursuivie aux Etats-Unis pour son rôle dans la crise des subprimes, selon une décision de justice. Selon cette décision, rendue le 24 décembre, le juge Marcy Friedman de la Cour suprême de l'Etat de New York a autorisé le procureur général de ce même Etat, Eric Schneiderman, à poursuivre sa plainte contre la banque suisse en rejetant le recours en annulation de celle-ci. Le juge Friedman a notamment rejeté la demande de la banque de limiter à trois ans la durée maximale pour engager des poursuites pour les faits reprochés et a accédé à la demande de M. Schneiderman de la porter à six ans. M. Schneiderman avait porté plainte en novembre 2012 contre Crédit Suisse pour avoir fait des représentations trompeuses et des omissions afin de promouvoir la vente de titres adossés à des prêts immobiliers dits «subprime» (RMBS) avant

2008. La plainte contre la banque helvétique précisait que les titres dérivés de crédits vendus et émis par Credit Suisse en 2006 et 2007 ont souffert de pertes d'environ 11,2 milliards de dollars au total. Cette décision de la Cour suprême de New York ouvre la voie soit à un règlement à l'amiable entre les autorités de l'Etat et la banque, soit à un procès qui pourrait se traduire par une forte amende pour la banque pouvant atteindre plusieurs milliards de dollars. La banque américaine JPMorgan avait accepté, en novembre 2013, de payer 13 milliards de dollars pour mettre fin aux poursuites engagées par M. Schneiderman et d'autres Etats américains pour les mêmes motifs. Ses concurrentes Citigroup et Bank of America avaient également dû payer respectivement 7 milliards de dollars et près de 17 milliards de dollars cette année pour mettre fin à des plaintes similaires.

O. N.

— Visite de travail et d'inspection du wali à Kherrouba et à Larbatache —

Le wali : «Aucun retard dans les projets n'est toléré»

Le chef de l'exécutif a signifié aux responsables qu'aucun retard n'est toléré quant à la réalisation des projets, avant de sommer les entreprises de prendre toutes les mesures pour achever les travaux avant le mois de juin prochain.

Ahmed Kichni

«**L**es maîtres d'œuvre sont tenus de respecter les délais impartis dans les clauses des marchés», a lancé à l'adresse des entrepreneurs le wali de Boumerdès, Kamel Abbas, en marge de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée jeudi dernier dans les communes de Kherrouba et de Larbatache.

A Kherrouba, première étape de la délégation, le wali a visité les projets inscrits, à savoir celui des 100 logements sociaux dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 70% et le stade communal à 25%. Une enveloppe financière de 129 millions de centimes a été allouée pour la réalisation de ce dernier projet qui accuse un retard considérable dans sa réalisation.

Le chef de l'exécutif a signifié aux responsables qu'aucun retard n'est toléré quant à la réalisation des projets, avant de sommer les entreprises de prendre toutes les mesures pour achever les travaux avant le mois de juin prochain. Il a mis en demeure l'entreprise chargée de la réalisation du collège de l'enseignement moyen (CEM) quant à l'entame des travaux, avant de visiter le lycée dont le taux d'avancement des travaux est de 80%. A l'issue de cette visite à El Kherrouba, le wali a alloué une enveloppe financière de 4 milliards de centimes pour la construction d'un marché couvert au chef-lieu communal, avant d'instruire les responsables locaux de réserver une assiette de terrain pour la réalisation d'une salle de lecture et des aires de jeux au profit de la jeu-



P.H. DR

nesse locale, au village enclavé de Djelloula. Ce village, bien qu'enclavé, offre par sa position géographique un paysage séduisant puisqu'il domine le barrage de Keddara et les monts de Bouzegza. Pour certains observateurs, le village est apte à devenir un lieu de détente et de villégiature pour des pique-niques et le tourisme de montagne, pour peu que les responsables du secteur accordent un intérêt particulier à cette région quant à son développement.

Dans la commune de Larbatache, le wali a inspecté les travaux de la station d'épuration des eaux au quartier Ouled Mammari. A ce niveau, Kamel Abbas a pris en considération les préoccupations des habitants quant à l'état de la route principale, l'éclairage public, la collecte des ordures ménagères ainsi que l'inscription d'une école primaire. De plus, il a déclaré que la commune de Larbatache a bénéficié de plusieurs projets, entre autres, la

réalisation d'un réservoir d'eau de 2 000 m³, l'aménagement du stade communal avec pose du gazon synthétique, la construction de 200 logements sociaux participatifs et 150 autres pour le site des bidonvilles. «*Cette dernière opération entre dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et ne concerne que les occupants recensés en 2007 et ceux qui remplissent les conditions conformément à la réglementation*», a précisé le wali. **A. K.**

— Métiers de l'artisanat à Tizi Ouzou —

Projets de création de trois pôles de formation

Trois pôles de formation professionnelle dédiés exclusivement aux métiers de l'artisanat seront créés dans les communes de Maâtkas, Ath Yenni et Ait Yahia, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris, vendredi, de la direction locale de l'enseignement et de la formation professionnels (DEFP).

Selon un communiqué diffusé par la DEFP, ces pôles, dont la création a été adoptée jeudi par la Commission de wilaya de partenariat, constitueront des espaces d'apprentissage, de rencontre et de promotion, par le biais de la formation des métiers liés à l'artisanat traditionnel dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Ils répondent également au souci de préservation de ces métiers ancestraux.

Le choix de la formation qui sera assurée dans chacun de ces pôles a été fait en fonction du métier existant dans les localités

concernées. C'est ainsi que celui de Maatkas sera réservé à la poterie traditionnelle, celui d'Ath Yenni au bijou kabyle et le pôle d'Ath Hicham, chef-lieu de la commune d'Ath Yahia, au tissage.

Dans cette optique, «*le CFPA d'Ath Yenni, qui prendra le relais de la maison locale de l'artisanat, qui a formé des artisans jusqu'au 1993, aura pour mission d'offrir à une large frange de la population l'opportunité de s'initier à ce métier et contribuer, ainsi, à la préservation de la profession*», a-t-on souligné de même source. Il proposera des formations dans les métiers de la bijouterie traditionnelle, de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie et dans la bijouterie-orfèvrerie.

Le CFPA de Maatkas, qui dispose déjà des équipements nécessaires pour la formation aux métiers de la poterie, proposera aux stagiaires trois spécialités qui sont la céra-

mique/option poterie, la poterie traditionnelle et la poterie/option décoration.

L'annexe d'Ath Hicham, un village qui compte une école de tissage construite en 1892 et qui est la plus ancienne école de jeunes filles en Kabylie, et celle de Ouaghzene, qui sont rattachées au CFPA de Ain El Hammam, assureront des formations dans le tissage ras, qui est spécifique à la Kabylie, le tapis et le tissage traditionnel.

Outre la formation, ces trois nouveaux pôles auront pour principales missions l'organisation de rencontres de sensibilisation au profit des diplômés et artisans de ces localités et de campagnes de vulgarisation et de sensibilisation sur la nécessité de préserver ces métiers de l'artisanat traditionnel, ainsi que d'assurer la vente des objets réalisés par les apprenants dans le cadre de la formation, a-t-on ajouté. **Kaci Y.**

Ouargla Coup d'envoi des olympiades d'activités de jeunes

LE COUP d'envoi des olympiades d'activités de jeunes a été donné jeudi au complexe de proximité de la résidence universitaire à Ouargla, en présence de quelque 180 jeunes venus de 23 wilayas.

La cérémonie d'ouverture de la manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive, animée par différentes troupes folkloriques locales.

Diverses activités sportives, culturelles et littéraires telles que le tennis de table, les jeux d'échecs, la musique, la poésie, le monologue, sont programmées au cours de cette manifestation de jeunes qui s'étalera sur cinq jours, selon les organisateurs.

En marge de ce rendez-vous, un salon est organisé sur les créations juvéniles versées dans différents domaines, notamment l'informatique, l'électronique, l'astronomie,

l'environnement, les nouvelles technologies, l'audiovisuel et l'art plastique, a-t-on fait savoir.

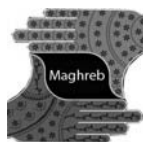
Des conférences et des ateliers sur la promotion des créations de jeunes, en plus des soirées de poésie et des galas, seront animées à travers plusieurs communes de la wilaya.

Des excursions touristiques au profit des participants aux olympiades figurent également au menu de cet événement, en vue de découvrir le patrimoine archéologique et les potentialités économiques de la wilaya, à l'instar des vieux ksour, les musées, les oasis, les dunes de sable et certains entreprises économiques.

L'initiative, qui offre une occasion de rencontre au mouvement juvénile, vise notamment à promouvoir le sens de création chez les jeunes et découvrir de nouveaux jeunes talents, a-t-on ajouté.

Des cadeaux d'encouragement sont consacrés aux meilleurs participants lors de cette manifestation, a-t-on signalé. Placé sous le signe «*la citoyenneté est la base et les jeunes sont le trésor de notre pays*», ce rendez-vous juvénile inauguré par les autorités locales est organisé par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) en coordination avec l'Office des établissements de jeunes (Odej) et la ligue des activités culturelles de la wilaya de Ouargla.

Ghani Ou.



Tunisie/ Arrestation du blogueur Yassine Ayari

Moncef Marzouki se dit «préoccupé»

■ Le président de la République sortant, Mohamed Moncef Marzouki, s'est dit préoccupé par l'arrestation du blogueur Yassine Ayari. Marzouki a exhorté la Haute instance des droits de l'Homme et des libertés fondamentales à suivre cette affaire et à élaborer un rapport à ce sujet, lit-on dans un communiqué de la présidence de la République rendu public vendredi.

Par Souad H.

Le blogueur Yassine Ayari a été arrêté, jeudi matin, à son arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage, en provenance de Paris. Selon son avocat, Samir Ben Amor, l'arrestation fait suite à un mandat d'amener émis par le Tribunal militaire qui avait condamné par contumace le blogueur à 3 ans de prison ferme. Ayari a fait, jeudi matin, opposition à sa condamnation avant d'être transféré et écroué à la prison de Mornaguia jusqu'à la date de sa comparution.

Accusé de diffamation à l'encontre d'officiers et de cadres du ministère de la Défense, ainsi que de publications de rumeurs pouvant provoquer la confusion au sein des unités militaires, Yassine Ayari a été condamné à trois ans de prison ferme, le 18 novembre 2014, par le Tribunal militaire permanent de première instance de Tunis. Le blogueur nie avoir été tenu au courant de ces poursuites ainsi que de cette condamnation. Selon un communiqué du ministère public, le jugement a été rendu à la suite d'une enquête et du témoignage des vic-



Ph. : DR

times. Ces dernières avaient déposé une plainte pour diffamation à l'encontre du blogueur qui, selon eux, les a injuriées et les a impliquées dans des faits non réels. Selon son avocat Samir

Ben Amor, qui compte faire appel du jugement, il s'agit uniquement d'une affaire d'opinion. «On veut le punir pour ses opinions, car il a annoncé son soutien aux partis de la révolution», a-t-il martelé. Le

procès en appel est prévu le 6 janvier prochain. Un procès qui donnera l'occasion à Yassine Ayari de se défendre et apporter les preuves de son éventuelle innocence.

Libye

Trois réservoirs de pétrole en feu dans un terminal de l'est

Trois réservoirs de pétrole étaient en feu, vendredi soir, dans le terminal d'al-Sedra, un des plus importants de Libye, après des combats ayant opposé la veille les forces gouvernementales aux miliciens islamistes qui tentent de s'emparer du site, a indiqué un responsable militaire.

Un premier réservoir avait pris feu jeudi après avoir été touché par une roquette tirée par des miliciens depuis une vedette utilisée lors de leur attaque sur des terminaux pétroliers de l'est libyen, avait affirmé jeudi ce responsable, Ali Al-Hassi, porte-parole des gardes protégeant ces sites pétroliers. Depuis, «le feu s'est propagé à deux autres réservoirs», a-t-il indiqué vendredi. Selon un témoin, les flammes et d'épaisses colonnes de fumée enveloppaient vendredi entière-

ment les secteurs d'al-Sedra et Ras Lanouf, le feu menaçant les autres réservoirs et faisant en outre craindre une catastrophe écologique.

Des témoins avaient dit avoir vu des flammes et de la fumée s'élever du réservoir, visé, selon eux, dans la nuit de mercredi à jeudi par des miliciens de la coalition Fajr Libya (Aube de la Libye). M. Al-Hassi avait affirmé jeudi que les forces gouvernementales étaient parvenues à repousser l'offensive des miliciens, qui a coûté la vie à quatre soldats. Un calme précaire régnait vendredi sur cette région du «Croissant pétrolier» – qui comprend les terminaux d'al-Sedra, Ras Lanouf et Brega, les plus importants du pays – et qui est le théâtre depuis plusieurs jours d'affrontements entre des forces gouverne-

mentales et des miliciens de Fajr Libya. Le porte-parole de la Compagnie nationale de pétrole de Libye, Mohamed al-Harari, a appelé les combattants à épargner les sites pétroliers du pays. Selon des experts, la production de brut dans le pays a baissé à près de 350 000 barils par jour alors qu'elle atteignait 800 000 b/j avant le début des combats le 13 décembre.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kaddafi, au terme de huit mois de conflit en 2011. Livré aux milices, le pays est dirigé par deux Parlements et deux gouvernements – l'un proche des milices islamistes et l'autre reconnu par la communauté internationale – qui se disputent le pouvoir.

A.B.

Attaque avortée d'un poste de la Garde nationale à Douar Hicher

Un groupe de takfiristes ont tenté, hier, d'attaquer sans succès un poste de la Garde nationale à Douar Hicher (gouvernorat de la Manouba), a appris l'agence TAP auprès du porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Laroui. Les unités de la Garde nationale ont riposté par des tirs de sommation et de gaz lacrymogène pour disperser les assaillants, a-t-il ajouté, précisant que d'importants renforts ont été dépêchés sur les lieux et que des ratissages sont en cours pour appréhender les éléments de ce groupe.

S.H./Agence

Sahara occidental/ 26^e session annuelle de Crans Montana

Le gouvernement condamne le choix de Dakhla occupée

Le gouvernement sahraoui a condamné la décision du Forum de Crans Montana (FCM) d'organiser sa prochaine session annuelle de 2015 à la ville sahraouie de Dakhla, occupée illégalement par les forces militaires marocaines depuis le 31 octobre 1975.

«Dans une position étrange et injustifiée, le président de Crans Montana a déclaré en octobre dernier que le Forum tiendra sa session annuelle de 2015 à Dakhla, ville de la RASD occupée illégalement par les forces militaires marocaines depuis 1975», a indiqué un communiqué du ministère de l'Information.

Le gouvernement sahraoui a souligné que «cette décision est malheureusement une violation flagrante du droit international et une agression flagrante contre le peuple sahraoui dans son entier et une contradiction, non seulement aux exigences de la légitimité internationale, mais aussi aux principes et aux objectifs déclarés le Forum de Crans Montana». Il a

exprimé son rejet et sa condamnation à l'organisation de cet événement, appelant la direction de Crans Montana à réviser cette décision grave qui représente une violation au droit et la légitimité internationale et annuler l'organisation de sa session annuelle dans la ville occupée de Dakhla. «Il est déraisonnable que le forum justifie ce comportement dangereux par des illusions marocaines sur la question du Sahara occidental qui n'est pas simplement un conflit africain traditionnel, mais une question internationale, suivie par le SG de l'ONU personnellement, et discutée deux fois par an au moins par le Conseil de sécurité de l'ONU, car elle est sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux», a indiqué le communiqué.

Le gouvernement sahraoui a également souligné que «le Forum de Crans Montana et la communauté internationale

ne peuvent pas récompenser l'Etat d'occupation marocaine pour ses violations au droit international, et ne peuvent pas oublier la nature du conflit existant entre le Royaume du Maroc et le peuple sahraoui, à travers son représentant unique et légitime, le Front Polisario».

«Le Maroc confronte aujourd'hui les Nations unies et l'Union africaine, entrave les efforts visant à trouver une solution au conflit Sahraoui-marocain, bloque le processus de négociations menées par le Secrétaire général de l'ONU et empêche son envoyé personnel et son représentant spécial, respectivement Christopher Ross et Kim Bolduc, d'accomplir leurs missions», a-t-il ajouté. Rappelant que le Sahara occidental se trouve sous la responsabilité directe de l'ONU, en tant qu'un pays en attente de sa décolonisation, le gouvernement sahraoui a appelé la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour empêcher une nouvelle violation du droit international. Il

a, en outre, demandé au Forum de Crans Montana à contribuer, conformément à ses objectifs déclarés, pour le respect par le Royaume du Maroc de la légitimité internationale permettant au peuple sahraoui de choisir librement son destin à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination libre et démocratique.

Enfin, le gouvernement sahraoui a appelé tous les pays, les gouvernements, personnalités, institutions financières et organisations patronales à ne pas participer au processus qui va représenter, malheureusement, une complicité honteuse avec la politique coloniale du Royaume du Maroc, qui cherche à légitimer son occupation militaire illégale à travers l'implication des pays et des entreprises et des organisations internationales dans le pillage et l'exploitation illégale des richesses du peuple sahraoui.

R.G./ SPS



Corée du Nord

Pyongyang accuse les États-Unis de l'avoir privée d'internet

■ La Corée du Nord a qualifié hier le président américain de «singe» et menacé les États-Unis de «coups mortels», pour avoir encouragé la diffusion, au cinéma et sur internet, d'une comédie parodiant le leader nord-coréen.

Par Ali O.

Pyongyang a également accusé les États-Unis d'avoir privé la Corée du Nord de connexion internet en début de semaine, dénonçant des «méthodes de gangster».

«Barack Obama est toujours imprudent en paroles et en actes comme un singe dans une forêt tropicale», a affirmé la Commission nationale de défense nord-coréenne (NDC), accusant le président américain d'avoir incité les salles de cinéma à mettre le film à l'affiche le jour de Noël.

«Si les États-Unis continuent à être arrogants, despotiques et à utiliser des méthodes de gangster en dépit des avertissements répétés (de la Corée du Nord), ils devront garder à l'esprit que leurs actions politiques ratées entraîneront inéluctablement des coups mortels», a affirmé un porte-parole.

Il y a un mois, les studios Sony ont fait l'objet d'une attaque informatique massive que le FBI a attribuée après enquête à la Corée du Nord.

Pyongyang, qui s'était ouvertement déclaré hostile à la sortie de «L'Interview qui tue!», une comédie sur un complot fictif de la CIA pour assassiner le leader nord-coréen Kim Jong-Un, a nié être à l'origine de l'attaque.

Face à ce piratage et surtout aux menaces qui l'accompagnaient, les cyberpirates ayant menacé d'attaquer les spectateurs



qui se rendraient dans les cinémas pour voir le film, Sony a dans un premier temps annulé la sortie du film, prévue le 25 décembre.

Obama a regretté cette décision et répété à plusieurs reprises que Sony n'aurait pas dû céder aux menaces. Sony a finalement fait volte-face et décidé de sortir le

film dans quelque 300 salles aux États-Unis le jour de Noël comme prévu initialement, et sur internet dès le 24 décembre. Le film, qui avait été plutôt mal reçu par les critiques, a engrangé un million de dollars le jour de sa sortie, cette affaire en ayant fait un symbole de

la liberté d'expression. Il a également été téléchargé illégalement plus de 750 000 fois. Parallèlement, la Corée du Nord a été privée de connexion internet lundi pendant neuf heures, et à nouveau brièvement mardi, ce que certains ont vu comme des repré-

sailles américaines au piratage. Alors que le film devait sortir le 24 décembre sur internet, y compris sur les services en ligne des consoles de jeux PlayStation (Sony) et Xbox (Microsoft), ceux-ci ont été la cible d'une cyberattaque, les rendant pendant deux jours au moins largement inaccessibles dans le monde. La mise hors ligne de ces réseaux a commencé jeudi, jour de Noël où beaucoup de joueurs ont débâillé leur nouvelle console et ont donc tenté de se connecter aux serveurs pour la première fois. Elle a perduré vendredi jusque dans l'après-midi, où les services de la Xbox avaient été quasiment tous rétablis, tandis que du côté de PlayStation, on remerciait toujours les joueurs pour leur «patience», expliquant que les techniciens s'employaient à identifier et à régler le problème «le plus vite possible». Même si ces problèmes sont apparus au lendemain de la décision de Sony et de Microsoft de diffuser sur PlayStation (à une date encore indéterminée) et sur Xbox Video «L'Interview qui tue!», aucun lien n'a pour l'instant été officiellement établi entre les deux affaires. Cette cyberattaque a été revendiquée par un utilisateur de Twitter, sous le pseudo Lizard Squad. Le pseudo est le même que celui d'un groupe de hackers qui avait menacé Sony par le passé, mais l'authenticité du compte reste difficile à vérifier.

A. O.

Ukraine

Porochenko accueille 145 militaires échangés contre des séparatistes

Le président ukrainien Petro Porochenko a accueilli hier à l'aube à Kiev 145 militaires ukrainiens contre 222 rebelles dans l'est séparatiste prorusse dans le cadre d'un accord conclu cette semaine lors de pourparlers à Minsk qui sont depuis dans l'impasse. Cet échange massif, le plus important depuis le début du conflit à la mi-avril, devrait s'achever hier avec la remise à l'Ukraine de quatre militaires détenus dans la république séparatiste de Lougansk. Interrogé par l'AFP, un responsable de cette république autoproclamée Vladislav Deïnegou s'est refusé de préciser l'heure et l'endroit. Vendredi, les deux camps ont procédé à un échange de centaines de prisonniers dans la région rebelle voisine de Donetsk qui s'est déroulé sur une route près de la ville de Kostiantynivka, à 45 km au nord de ce bastion séparatiste. Il a concerné au total 222 rebelles - hommes et femmes - et 146 soldats ukrainiens, a constaté un journaliste de l'AFP. L'un des soldats a refusé de rentrer à Kiev arguant qu'il était d'origine russe et désapprouvait les actes de l'armée ukrainienne dans l'Est. Le président ukrainien Petro Porochenko a accueilli dans la nuit de vendredi à hier 145 militaires libérés dans un aéroport militaire de Kiev. «En tant que président et citoyen, je suis ravi que vous puissiez fêter le Nouvel An avec vos familles comme je l'ai

promis», a déclaré Porochenko, selon un communiqué de la présidence. «Malheureusement tous ne sont pas encore rentrés. Quatre de vos camarades reviennent demain (...). On n'abandonnera personne», a-t-il poursuivi. L'échange massif de prisonniers est le seul accord tangible trouvé mercredi lors de pourparlers entre le Groupe de contact composé de représentants de Kiev, de Moscou et de l'OSCE, et les séparatistes prorusse. La poursuite des négociations était prévue vendredi à Minsk, mais n'a pas eu lieu, les parties s'accusant mutuellement de vouloir saper les accords de paix. Les insurgés réclament surtout la reprise du financement des zones sous leur contrôle coupé par Kiev à la mi-novembre et un «statut spécial» donnant plus d'autonomie aux régions de Donetsk et de Lougansk.

Ce statut était prévu par les accords signés à Minsk en septembre. Mais selon Kiev et les Occidentaux, les rebelles ont sapé ces accords en organisant début novembre des élections dénoncées par la communauté internationale et dont les autorités ukrainiennes demandent l'annulation.

Les toutes premières négociations de Minsk en septembre visaient déjà à mettre un terme à un conflit qui a fait plus de 4 700 morts en huit mois. L'émissaire de la république séparatiste de

Donetsk Denis Pouchiline a déclaré hier que la date de la prochaine rencontre «va dépendre de Minsk et des représentants de la Russie».

«Nous ne savons pas encore quand aura lieu le deuxième cycle et on ne sait pas sous quelle forme il aura lieu, avec la participation de représentants du Groupe de contact ou par Skype», a dit Pouchiline cité par un site officiel séparatiste. L'émissaire de Lougansk Vladislav Deïnegou a dit souhaiter que cette rencontre ait lieu d'ici à la fin de l'année.

La Russie a pour sa part pris acte des tensions internationales des derniers mois en publiant vendredi une version actualisée de sa doctrine militaire qui dénonce clairement l'Otan comme une menace fondamentale pour la sécurité du pays. Le texte, approuvé par le président russe Vladimir Poutine, s'inquiète ainsi du «renforcement des capacités offensives de l'Otan directement aux frontières russes», faisant allusion au positionnement par l'Alliance de troupes en Pologne et dans les Pays baltes.

Moscou avait déjà menacé de «réagir» en cas d'adhésion de l'Ukraine à l'Otan après l'abandon symbolique par Kiev de son statut de pays non-aligné. La nouvelle doctrine militaire russe répète d'ailleurs que Moscou se réserve le droit de recourir à son arsenal nucléaire en cas de «menace pour l'existence même de l'État».



Points chauds

Perspective

Par Fouzia Mahmoudi

Si cette année a été une année difficile pour la gauche, elle risque de continuer à l'être avec la perspective des élections régionales au cours desquelles les socialistes pourraient bien affronter une nouvelle cuisante défaite, continuant de ternir leur parti, déjà très affaibli. Surtout la crainte du parti socialiste est d'être relégué loin derrière le FN qui ne cesse de croître en popularité et qui risque d'être le second parti derrière l'UMP au prochain scrutin régional. En effet, le moins que l'on puisse dire est que 2014 aura été une bonne année pour le Front national : premier parti aux européennes, conquête de villes, premiers sièges de sénateurs. De quoi attiser les ambitions de sa présidente Marine Le Pen, réélue présidente à l'unanimité et convaincue d'avoir déjà sa place au second tour de la présidentielle de 2017. Ainsi, avec dix mairies, plus de 1 500 conseillers municipaux, 23 eurodéputés, deux sénateurs, cette année a été profitable au FN, tout particulièrement aux européennes, qui ont permis au parti de s'autoproclamer «premier parti de France», mais aussi aux municipales, qui ont nettement accru l'assise locale de la formation d'extrême droite. Bémol toutefois : à quelques jours de la fin de l'année, le FN n'a toujours pas de groupe au Parlement européen, alors que Marine Le Pen disait qu'elle n'avait «aucun doute» sur la capacité de son parti à y parvenir. Pour les régionales, en décembre 2015, Marine Le Pen a d'ores et déjà ciblé ouvertement deux grandes régions gagnables : d'un côté, la future région Nord-Pas-de-Calais - Picardie, de l'autre, la région PACA où son père Jean-Marie Le Pen pourrait mener la liste du parti d'extrême droite. Dans sa stratégie pour 2017, le FN aimerait bien remporter des régions, importante et possible : «Une grande région, c'est un tremplin. Des mesures symboliques sont assez faciles à mettre en œuvre, avec des retombées politiques», souligne un haut responsable du parti. «C'est un bon moyen de faire connaître ce qu'on peut faire même si par rapport à la présidentielle, c'est trop court pour le montrer», juge Marine Le Pen, qui hésite pour l'instant à se présenter dans celle du Nord où elle est déjà élue. Au FN, où l'on observe avec attention, et satisfaction, la guerre des égos à l'UMP et les difficultés de la gauche au pouvoir, l'objectif principal reste cette présidentielle 2017, pour laquelle on assure, comme en 2012, que la victoire est possible. Surtout, on espère que les électeurs du FN seront comme toujours les plus zélés et les plus nombreux à se déplacer aux bureaux de vote, alors que les électeurs de droite et surtout de gauche ont tendance à se laisser aller à l'abstention. Une abstention que souhaitent les frontistes sachant que pour le moment une abstention historique serait le seul moyen qu'aurait Marine Le Pen de se retrouver à l'Élysée. F. M.



Salle Ibn Khaldoun

Djmawi Africa pour célébrer le nouvel an

■ Les soirées artistiques prévues pour la célébration du nouvel an s'annoncent sur tous les réseaux sociaux. Celle que va animer le groupe Djmawi Africa à la salle Ibn Khaldoun, à Alger, a attiré beaucoup le public. Ce groupe, qui s'est formé en 2004, a un grand nombre de fans épris par ses mélodies et le style musical qui lui est propre.

Par Abla Selles

Plusieurs soirées artistiques s'annoncent dans les quatre coins du pays pour célébrer le nouvel an. Une ambiance de haut niveau est attendue dans les grandes villes comme de coutume. A Alger, une des soirées qui attire le plus grand nombre de public sur les réseaux sociaux est celle de Djmawi Africa. Prévue pour le 31 décembre courant, cette soirée sera organisée à la salle Ibn Khaldoun. Elle ne sera pas seulement une occasion pour compter les derniers moments de l'année 2014, mais aussi un espace de danse, de chant où le public pourra être entre amis ou en famille. Le plus important est qu'une ambiance de joie sera

animée par le groupe Djmawi Africa. Ce dernier profite de cette occasion pour interpréter les meilleures chansons de son répertoire et réchauffer cette soirée avec des mélodies et des sonorités qui touchent l'esprit du public. En effet, le programme artistique de l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger de l'année 2014 sera clôturé par ce groupe jeune et ambitieux.

Djmawi Africa est un groupe de huit musiciens qui mêlent musique traditionnelle et influences contemporaines, passant du rock au blues, de la musique celtique au reggae. Il fut formé en 2004 lors d'un concert estudiantin. Cette formation musicale a connu un énorme succès dans la capitale algérienne. Après quelques années,



le groupe jouit d'une renommée internationale. Il fut invité dans plusieurs festivals partout dans le monde, tels que le Festival de jazz de Ouagadougou, le Festival Tribute to Africa organisé par l'ICCR (Indian Council for Cultural Relations), le Festival «Tapis volant», organisé par l'AMI

(Association d'Aade aux musiques innovatrices), ou encore la onzième édition du Festival du monde arabe de Montréal.

En 2008, le groupe a mis sur le marché son premier album intitulé «Mama» qui par sa tournée propulsa ce talentueux grou-

pe aux quatre coins du monde, lui permettant d'aller à la rencontre de musiciens aux multiples influences, et de ces rencontres est né «Echfa», un double album CD/DVD retraçant toute la tournée de «Mama», qui marquera le début d'une nouvelle époque, la sortie du second album studio «Avancez l'arrière», dans les bacs depuis le mois de mai dernier. A.S.

Deuxièmes journées théâtrales de Aïn Témouchent

Grand engouement des enfants pour les spectacles

Les deuxièmes journées théâtrales d'Aïn Témouchent, organisées depuis mardi par l'association de promotion culturelle de Beni Saf, suscitent un véritable engouement chez les enfants de la wilaya. Que ce soit à Aïn Témouchent ou à Beni Saf, les enfants ont tenu à marquer leur présence dans cette manifestation récréative et éducative qui coïncide avec les vacances scolaires. La représentation «Eddars» (La Leçon), donnée jeudi au complexe culturel par la troupe de l'association «Mesrah El Madina» d'Oran créée en 2003, a été suivie et applaudie par une salle archicomble d'enfants.

Réalisée en 2013 par le président de l'association, Tayeb Ramdane, et écrite par Fethi Chouti, en même temps artiste, cette pièce éducative, qui traite de péripéties de deux élèves, l'un positif et l'autre négatif, sensibilise sur l'importance à accorder à l'enseignement. Parallèlement à ce spectacle qui a déjà été présenté dans plusieurs wilayas du pays, cette association compte à son actif six pièces théâtrales pour adultes dont celle présentée, en 2007, lors de la semaine culturelle d'Algérie en Arabie saoudite, a rappelé son président, ancien directeur artistique au TRO. Intitulée «Hama El

Kourdouni» (Hama le cordonnier), écrite par Azzeddine Mihoubi et réalisée par le président de l'association, cette pièce a remporté beaucoup de succès.

Les enfants présents ont assisté également à des exhibitions en acrobatie effectuées par la troupe «Dragons» de l'association de promotion culturelle de Beni Saf.

Ces journées seront clôturées jeudi après-midi par la pièce «Hikaya Fi Kitab» (Une histoire dans un livre) de la troupe de la Coopérative culturelle et artistique de Port Saïd (Alger).

D.R.

Salon national du livre de Batna

Plus de 70 maisons d'édition au rendez-vous

Plus de 70 maisons d'édition participent à la 16^e édition du Salon national du livre de Batna, ouverte mercredi à la salle Assihar de la capitale des Aurès où plus de 1 500 ouvrages sont exposés.

Le salon, qui se poursuivra jusqu'au 3 janvier prochain, est organisé conjointement par le Syndicat national des éditeurs du livre (Snel), l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et la direction de la culture. Il s'inscrit dans le cadre des festivités du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice de novembre, a indiqué à l'APS le président du Snel, Ahmed Madi.

Le programme de la manifestation prévoit également des activités récréatives pour enfants, des conférences, des récitals poétiques et des hommages à

plusieurs personnalités dont l'ex-ministre Mohamed-Cherif Abbas, le commandant de l'ALN Amar Mellah, le D' Larbi Dahou et le poète Tarek Thabet, a précisé M.

Madi. Le même salon se tiendra le 12 janvier à Oran puis dans une ville de l'extrême sud du pays, a-t-il encore indiqué, soulignant que l'objectif de la manifes-

tation est de promouvoir la lecture publique et d'améliorer la diffusion du livre dont l'industrie bénéficie du soutien public.

F.H.

Festival «Lire en fête» à Guelma

La joie resplendissante des enfants fait pétiller les regards

LES ESPACES de jeux aménagés sur le parvis de la maison de la culture de Guelma ont accueilli, mercredi à l'occasion du 3^e Festival «Lire en fête», de nombreux enfants dont la joie resplendissante a donné des airs de prairie à cette manifestation culturelle. La maison de la culture Abdelmadjid-Chafai est devenue à cette occasion la destination privilégiée des écoliers de tous âges, tous heureux de se mêler aux personnages sur échasses et autres clowns et jongleurs qui «écument» les lieux, a-t-on constaté. Selon Rabah Aissou, commissaire de la manifestation «Lire en fête», le festival, dont le principal objectif est d'«inviter le public dans le monde des livres et de la magie de la lecture», donne «une place importante aux potaches en vacances d'hiver». L'édition de cette année du Festival «Lire en fête» a également donné lieu à une caravane baptisée «la valise culturelle» qui sillonne les communes pour distribuer revues, livres et illustrés aux tout-petits. Les huit ateliers ouverts à l'occasion de cette manifestation ont animé des séances de dessin, de travaux manuels, de calligraphie arabe et de photographies, encadrées par des éducateurs professionnels. Les enfants des écoles primaires ont pris part, à cette occasion, à un concours organisé à la maison de la culture ainsi qu'à une «Okadhia» de poésie arabe à l'intérieur d'une kheima géante installée à l'extérieur de l'établissement et animée par 60 poètes représentant 22 wilayas. Diverses activités ludiques et culturelles sont programmées dans les communes d'Héliopolis, Houari-Boumediene, Aïn Larbi, Hammam Debagh et Bouchehouf, à l'occasion du festival qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre prochain.

L.B.

RENDEZ-VOUS culturels

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Noureddine.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'art Couleurs et Patrimoine
Jusqu'au 10 janvier 2015 : Expo-vente collective sur le thème «Une palette de couleurs».

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
Jusqu'au 23 janvier 2015 : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars 2015 : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Coup-franc direct



Où étaient les dirigeants ?

Par Anouar M.

Malgré que le CS Constantine a arraché sa qualification sur le terrain face à la formation de l'USM Bel-Abbès, n'empêche que ce dernier risque d'être disqualifié sur tapis vert et la raison n'est autre que le club a enfreint le règlement. En effet, les Clubistes ont aligné trois joueurs africains qui se sont retrouvés sur le terrain au même moment, ce qui est contre la réglementation qui demande à ce que le nombre d'Africains ou d'étrangers qui devraient être alignés par une équipe de Ligue 1 ne devrait pas dépasser deux joueurs. Si l'entraîneur, Rachid Belhout, qui a fait cette bourde en ne se rendant pas compte qu'il devait faire sortir un joueur avant de le remplacer par un autre ne connaît pas vraiment les règlements, il est à se demander, par contre, où étaient les dirigeants et surtout le secrétaire général qui est censé connaître tous les règlements par cœur et donc éviter ce genre de bourde. Si la sanction s'officialise et que le club soit disqualifié de la compétition populaire, ce sont les dirigeants qu'il faudra blâmer, car il s'agit d'une erreur grave pour un club qui se dit professionnel et qui plus est géré par une filiale de la Sonatrach, à savoir, Tassili Air Lines. Les Sanafirs devront demander des comptes à ces soi-disant dirigeants qui ont fait une erreur impardonnable. **A. M.**

Joueur africain de l'année Yaya Touré proche d'un 4^e sacre

LE MILIEU de terrain international ivoirien Yaya Touré peut espérer un 4^e sacre consécutif de meilleur joueur africain de l'année, ayant été retenu vendredi parmi les trois finalistes par la Confédération africaine de football (CAF). L'attaquant gabonais Pierre-Emerick Aubameyang et le gardien nigérian Vincent Enyeama sont les autres prétendants à la plus prestigieuse distinction individuelle du football africain. Le résultat du vote des 56 sélectionneurs du continent sera annoncé le 8 janvier à Lagos. L'Algérie, huitième de finaliste du Mondial 2014, sera en lice pour le titre de sélectionneur de l'année, tandis que son ex-sélectionneur Vahid Halilhodzic concourra pour le trophée du meilleur entraîneur.

La liste des finalistes par catégorie :

Joueur africain de l'année : Pierre-Emerick Aubameyang (GAB/Dortmund), Vincent

Enyeama (NGR/Lille), Yaya Touré (CIV/Manchester City)
Joueur africain évoluant en Afrique de l'année : El-Hedi Belameiri, Akram Djahnit (Setif/ALG), Firmin Mubele (V Club/COD)
Joueuse africaine de l'année: Annette Ndom (CMR), Desire Oparanozie, Asisat Oshoala (NGR)
Meilleur(e) jeune: Fabrice Ondoa (CMR), Asisat Oshoala, Uchechi Sunday (NGR)
Joueur le plus prometteur : Vincent Aboubakar, Clinton N'jie (CMR), Yacine Brahimi (ALG)
Entraîneur: Vahid Halilhodzic (BIH/ALG), Florent Ibenge (V Club/COD), Kheireddine Madoui (Setif/ALG)
Meilleure sélection: Algérie, Libye, Nigeria
Meilleure sélection féminine : Cameroun, Nigeria, U.20
Meilleur club : Al-Ahly (EGY), Sétif (ALG), V Club (COD).

O Lyon

Nabil Fékir pencherait en faveur de l'Algérie

LE MENEUR de jeu de l'Olympique Lyonnais, Nabil Fékir, titulaire de la double nationalité (algérienne-française) et jusque-là indécis entre les deux, aurait commencé à pencher en faveur des Verts, a indiqué vendredi le site spécialisé foot mercato. Un choix motivé par le grand intérêt que lui porte la sélection algérienne, ses dirigeants et ses supporters qui, contrairement à l'équipe de France, seraient prêts à l'accueillir à bras ouverts. Fékir (21 ans), n'a pas confirmé cette information, selon la même source, mais «au plus profond de lui-même, il aurait commencé à basculer en faveur de l'Algérie». Le jeune meneur de jeu lyonnais compte déjà une sélection en équipe de France espoirs, mais cette situation ne l'empêchera pas d'opter prochainement pour l'Algérie, s'il le souhaite.

Eliminatoires Afrobasket 2015 (préparation) Défaite de l'EN devant le club serbe de Zrenjanin

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) s'est inclinée devant le club serbe de KK Proleter Zrenjanin (Ligue B, Serbie) sur le score de 81 à 82, jeudi en match amical disputé à Belgrade. Le «Cinq» national est actuellement en stage de préparation du 21 au 31 décembre à Belgrade (Serbie), en prévision du tournoi de qualification de la Zone 1 pour l'Afrobasket-2015 prévu début janvier à Alger. Les Algériens sous la houlette du

coach national Ali Filali et son adjoint Toufik Chebani, dispute-tout deux autres matches amicaux durant ce stage de préparation les 28 et 29 décembre. La sélection algérienne avait entamé sa préparation par un stage de 10 jours à Alger avec un effectif composé de 18 joueurs locaux. Pour ce stage, le coach national a également fait appel à deux joueurs évoluant en France: Fayçal Sahraoui (la Rochelle, Pro B) et Samir Mokded (National 1).

Coupe d'Algérie (16^{es} de finale) Tadjenant crée la surprise et élimine le CRB

■ La première grosse surprise de ces 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football a été créée par la formation de Ligue II, le CRB Tadjenant qui a éliminé l'un des clubs les plus prestigieux de la Ligue 1, à savoir le CR Belouizdad qu'il a disqualifié aux tirs au but après que le match s'est soldé sur un score de parité (1/1).

Par Anouar M.

Les gars du Chabab ne s'attendaient nullement à cette surprise, eux qui souhaitent poursuivre l'aventure surtout après avoir sorti l'USM Blida au tour précédent. Les Belouizdads devront maintenant se concentrer sur le Championnat où ils ne sont pas vraiment au point et devraient batailler dur pour assurer leur maintien en Ligue 1. Les gars de Tadjenant, quant à eux, n'en reviennent pas surtout qu'il s'agit d'un club qui dispose de 17 titres dont six Coupes d'Algérie, et il est considéré donc comme un spécialiste de l'épreuve populaire. Ils considèrent, néanmoins, que leur qualification est méritée d'autant plus qu'ils étaient plus réalistes que leur adversaire du jour qui n'a pu revenir dans le match que durant les ultimes minutes de cette confrontation. L'élimination du Chabab de Belouizdad n'a



Les Belouizdads sortent de la compétition populaire

pas été la seule surprise pendant cette 1^{re} journée des 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, puisque deux clubs ont été éliminés sur leur propre terrain. Le MC Saïda s'est, en effet, incliné (0-1) face au CRB Ain Fekroun, tout comme l'ES Guelma, qui a perdu sur le même score face à un autre pensionnaire de la Ligue 2, l'US Chaouia. L'US Boukhedra, considérée comme le petit poucet de cette édition 2015 de la Coupe d'Algérie est tombée avec les honneurs, puisqu'elle a résisté pendant 117 minutes devant l'ESMK, à Koléa, avant de s'incliner sur un but assassin de Ledraâ (1-0). Le CS Constantine a, lui, assuré la qualification face à l'USM Bel-Abbès après un but de Vouavy dans les ultimes moments de cette partie mais cette qualification n'est pas encore entérinée vu qu'ils ont fait une bourde en alignant un troisième africain sur le terrain, ce qui est contre les règlements généraux

qui ne permettent que deux joueurs. L'USM Alger a pris le meilleur sur son voisin de l'USM El Harrach sur le score de 2 à 0, et prend par la même occasion sa revanche après la défaite en Championnat face à ce même adversaire. Enfin, l'ASO Chlef a sorti la JSM Béjaïa en remportant la longue série des tirs aux buts après que les 120 minutes se sont soldées sur le score de parité (1/1). **A. M.**

RÉSULTATS

DRB Tadjenant - CR Belouizdad 1-1 (DRBT qualifié aux tb)
ESM Koléa - US Boukhadra 1-0 (a.p.)
MC Saïda - CRB Aï<n Fekroun 0-1 (a.p.)
ES Guelma - US Chaouia 0-1
USM Alger - USM El Harrach 2-0
CS Constantine - USM Bel-Abbès 1-0 (a.p.)
ASM Oran - USM Sétif 2-1
JSM Béjaïa - ASO Chlef 1-1 (ASO qualifiée aux tb).

Newcastle

Abeid joue de malchance

L'entraîneur de Newcastle United (Premier league anglaise de football), Alan Pardew, a indiqué que le milieu international algérien, Mehdi Abeid, qui revient de blessure, «ne pourra pas jouer avec l'équipe» avant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). «Le timing de la CAN n'est pas l'idéal parce qu'il va sans doute la disputer. Je ne pense pas qu'il jouera pour moi avant le tournoi africain», a affirmé le manager des

Magpies, cité vendredi par la presse locale. Mehdi Abeid (22 ans), qui revient d'une blessure à l'orteil contractée lors d'une séance d'entraînement avec l'équipe nationale le 15 novembre dernier, fait partie des 23 joueurs retenus pour disputer la CAN-2015. Le joueur est revenu à la compétition le 2 décembre en cours, mais il a rechuté de sa blessure. L'ancien joueur de Panathinaïkos (division 1 grecque), a recommencé à courir lundi dernier, mais son retour à la compétition n'est pas de sitôt,

précise la même source. Le jeune joueur algérien devra ainsi faire l'impasse sur les trois prochains matches de Newcastle du «Boxing Day», d'abord ce vendredi face à Manchester United, dimanche face à Everton, et le jeudi 1^{er} janvier face à Burnley. Le sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, suit de près l'évolution de la blessure d'Abeid, et pourrait faire appel à l'un des 7 réservistes, au cas où le sociétaire des Magpies déclarerait forfait pour la CAN.

Suspension du stade de l'Arbaâ

Le club va faire appel auprès de la FAF

Le RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) va introduire un recours auprès de la Fédération algérienne de football (FAF), suite à la suspension de son stade communal «par mesure conservatoire» jusqu'à sa mise en conformité avec les recommandations de la commission d'homologation des stades, a appris l'APS vendredi auprès de la direction du club. «La décision de suspendre notre stade est injustifiée et nous a surpris. Nous allons introduire un recours auprès de la FAF avec l'espoir d'être rétablis dans notre droit de recevoir nos adversaires chez

nous, d'autant que nous avons prévu des travaux pour nous conformer aux recommandations de ladite commission», a affirmé à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk. La décision de suspendre le stade de l'Arbaâ a été prise par la commission de discipline de la LFP en raison «des incidents survenus lors de la rencontre RC Arbaâ-CR Belouizdad du 20 décembre 2014, et de la non-conformité de la tribune mise à la disposition de l'équipe visiteuse par rapport aux prescriptions de la commission d'audit des stades et des règlements du Championnat de foot-

ball professionnel», a précisé la LFP jeudi sur son site officiel. «Avant même que cette décision ne tombe, nous avons déjà prévu d'installer une nouvelle tribune pour les supporters visiteurs, en plus des travaux au niveau des sanitaires, qui vont commencer ce dimanche», a-t-il ajouté. Cependant, la LFP a précisé que les rencontres de catégories jeunes et de moins 21 ans ainsi que les rencontres des autres équipes affiliées aux autres ligues et domiciliées à ce stade peuvent se dérouler au stade de l'Arbaâ. (APS)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre

Noël dans tous ses états

Par Nazim Rochd

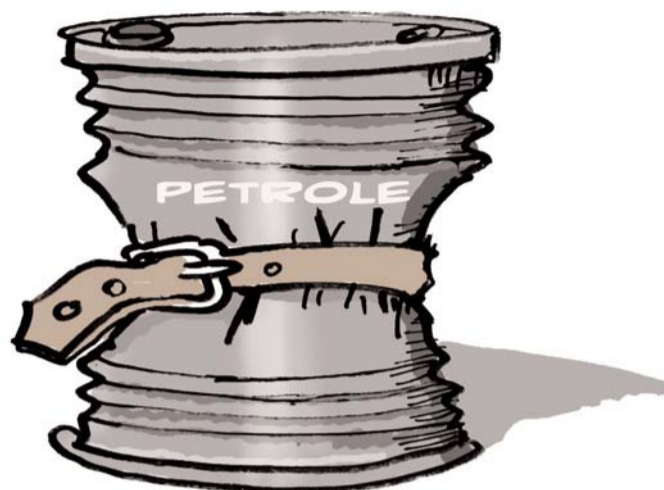
D'abord un sacrilège contemporain, en terre d'Islam. Une photo connaît un succès fou sur les réseaux sociaux. Elle a été prise à l'hôtel RedSea Mall à Djeddah, en Arabie. Le contenu : une ambiance de Noël avec tout le décor. Les wahhabites purs et durs ont dû en avoir été dépités. Et la police religieuse, dite «Comité pour la promotion de la vertu et la prévention du vice» (CPVPV), n'a rien pu y faire. Il paraîtrait même que de plus en plus d'Arabes, femmes comprises, commencent à réagir à son diktat. Mais, là, il s'agit certainement de l'une des multiples dérogations qui grignotent de l'espace, à l'étouffante oppression. Même si fêter Noël relève presque du blasphème, dans le rigorisme pointilleux des Al-Saoud. Puisqu'en décembre 2012 les milices du CPVPV n'ont pas hésité à faire une descente, à El-Jouf, chez un diplomate asiatique pour «complot en vue de célébrer Noël». Quarante et un chrétiens ont été arrêtés, ainsi qu'un Arabe et un Egyptien (considérés comme musulmans). Il faut dire que même les vœux, adressés aux confessions non musulmanes, sont proscrits par les autorités religieuses, dont cheikh Abdel Aziz Ben Abdallah, qui va jusqu'à interdire de répondre aux invitations aux mariages «hérétiques». Autres temps, il y a très longtemps, Noël était aussi un sacrilège aux yeux des églises chrétiennes. Wikipedia nous dit que, au 4^e siècle, «la date du 25 décembre a été choisie comme date pour la fête de Noël, principalement dans le but de la substituer aux fêtes

païennes qui étaient d'usage à l'époque, comme la fête de la renaissance du Soleil Invaincu (Sol Invictus), le solstice d'hiver et les Saturnales romaines qui avaient toutes lieu à la période du 25 décembre». Le fait est que les coutumes, dites païennes, résistaient si fort qu'il a fallu les récupérer, faute de pouvoir les interdire. Habile opération, qui a fini par effacer les cultes proscrits. Fut alors inventée une date de naissance, celle du Christ, alors que les rares indices donnés par les évangiles suggèrent qu'il ne serait pas né en hiver. Qu'à cela ne tienne, le but a été atteint de ne plus laisser comme croyance que la mythologie évangéliste et biblique. Le décorum de la fête, lui-aussi, a différentes origines. Le symbole des symboles, après le sapin, le Père Noël sorti, en 1931, des laboratoires du marketing de Coca-Cola, qui font de la synthèse de Julenisse, un lutin nordique, et de Saint-Nicolas, un martyr chrétien, le bonhomme aux cadeaux, rouge et barbu. Un personnage qui horripile le Vatican et réussit même à presque éliminer la crèche du petit Jésus dans les bras de Marie du paysage. Le bonhomme Coca-Cola fait mieux que résister, il représente, à lui tout seul, toute la magie de Noël. Il finira, peut-être, par être assimilé, comme le furent les fêtes païennes, au culte chrétien, cela sous une forme qui reste à déterminer. Ainsi va l'histoire d'un culte, de ses origines toutes prosaïques de cultes ancestraux, à la solennité que lui confèrent les appareils ecclésiastiques, aux affaires juteuses qu'il génère chaque année au profit des commerces.

N. R.

CHUTE DU PÉTROLE

LE GOUVERNEMENT DECIDE DE PRENDRE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Alain Dieulangard, Charlie Deckers, Jean Chevillard et Christian Chessel

Il y a 20 ans, les quatre pères blancs étaient assassinés...

■ Le 20^e anniversaire de l'assassinat des quatre pères blancs, Alain Dieulangard, Charlie Deckers, Jean Chevillard et Christian Chessel, perpétré par un groupe armé terroriste alors qu'ils se trouvaient à l'intérieur de la chapelle de Tizi Ouzou, a été commémoré, hier, par leurs familles, des responsables religieux et des autorités locales, notamment le wali et le maire.

Par Hamid Messir

La foule était plus nombreuse que les précédentes fois, puisque d'anciens élèves des pères blancs disparus et des animateurs du mouvement associatif se sont joints aux ambassadeurs d'Allemagne, de Belgique et de l'attaché militaire à l'ambassade de France aux côtés du premier magistrat de la commune, Ouahab Ait Menguellet, celui de la wilaya, Abdelkader Bouazeghi, Monseigneur Bader, des pères blancs Guy Sawadogo et José Maria Cantal, outre des membres des familles des victimes pour se recueillir sur leurs tombes au niveau du cimetière chrétien de la ville de Tizi Ouzou situé en face la maison d'arrêt. Des prises de paroles des offi-

ciels, membres des familles des disparus et la lecture des messages de familles qui n'ont pas pu faire le déplacement en Algérie, précédées de dépôts de gerbes de fleurs ont marqué la cérémonie de recueillement. Les responsables des pères blancs d'Algérie et de Tunisie, José Maria Cantal, a tenu, dans son intervention, à témoigner le contraire de ce qui se dit partout dans le monde au sujet de l'Algérie «souvent associée à la violence et à la haine», affirmant qu'il y a plutôt de «l'amour, de la compréhension et une capacité immense à vivre ensemble». De son côté le wali de Tizi Ouzou, Abdelkader Bouazeghi, a salué la mémoire des défunts qui se sont attachés à Tizi Ouzou, terre d'accueil, d'hospitalité et de générosité. Il n'a pas manqué de

rappeler que l'Algérie avait réussi, seule, à surmonter l'épreuve du terrorisme et tourner la page alors qu'elle ne cessait d'alerter que le phénomène était transfrontalier. Après la cérémonie de recueillement, les invités se sont retrouvés à nouveau à la chapelle de Tizi Ouzou pour la suite du riche programme concocté pour ce 20^e anniversaire de ce lâche assassinat des quatre pères blancs, marqué par l'inauguration d'une stèle commémorative et la plantation d'un olivier à leur mémoire en plus des témoignages de leurs accompagnateurs et de leurs anciens élèves. Vendredi, premier jour de cette commémoration, une exposition et des conférences-témoignages ont eu lieu dans la même chapelle.

H. M.

8^e Festival de la poésie amazighe de la Soummam à Akbou

«Poésie, facteur de promotion de liberté»

L'association Etoile culturelle d'Akbou organise depuis jeudi dernier la 8^e édition du Festival de la poésie amazighe de la Soummam en hommage aux grands artistes «Tiziri et Lahlu» en partenariat avec les directions de la jeunesse et des sports, de la culture et en collaboration avec l'APC d'Akbou. Ce nouveau rendez-vous est placé sous le signe : «Poésie, facteur de promotion de liberté». L'association rappelle avoir organisé des hommages durant les précédentes éditions à de nombreuses personnalités du monde de la cultu-

re issues notamment de la région comme Si Muhend U M'Hend, Mohand Saïd Amlikeche, Na Rahma Ouaiassa, Maraoui Rabah dit Saïd, Jean Mouhoub Amrouche, Nour Ould Amara et Kateb Yacine. Cette 8^e édition sera dédiée à un couple qui a brillé sur scène et qui a émerveillé le public avec ses montages poétiques. Il s'agit de Tizi et Lahlu. Ces deux animateurs de la radio Chaîne II sont à l'origine de plusieurs montages poétiques. Pas moins de 65 poètes, 15 exposants et 20 invités étaient présents à l'ouverture de cette ren-

contre, venus de plusieurs wilayas dont Alger, Blida, Sétif, Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès et Béjaïa. L'association Etoile culturelle décline les objectifs de la rencontre qui vise, selon ses responsables, à «encourager et promouvoir la poésie amazighe, développer les échanges entre poètes, artistes et associations de divers horizons, créer un espace d'expression pour l'ensemble des poètes et organiser des ateliers de recherche sur la poésie berbère». La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été caractérisée par la prise de parole et la remise

des prix aux lauréats de la rencontre précédente ainsi que des déclamations poétiques. Des témoignages ont été apportés par des amis de Tiziri et Lahlu, suivis de la présentation d'un de leurs montages poétiques. La rencontre a été ponctuée par un concours entre les participants sous le regard d'un jury. Deux conférences ont été animées par Saïd Chemakh, professeur au département de langue amazighe à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou sous le thème «Le rôle de la poésie dans la libération des peuples» et

Mohand Akli Salhi, professeur au département de langue amazighe de la même université sous le thème «De la poésie métrique à la poésie libre». Un atelier de traduction a été animé également animé par Boualem Messouci. A noter que les lauréats qui seront sélectionnés par un jury, lors du concours organisé durant ce festival, auront pour prix une prise en charge financière de l'édition de leurs recueils de poésie et leur promotion.

Hocine Cherfa